

CACES[®] R489 Catégories : 1B - 2B . Niveau : Débutant

R489

Formation initiale et de Tests pour les Catégories: 1B - 2B -
Niveau Débutant

Présentiel - Synchron

Objectifs

L'objectif de la formation est d'apporter à l'apprenant toutes les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté concerné en situation de travail.

Il devra au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité

Public Visé

Toute personne amenée à utiliser un chariot automoteur à conducteur porté.

Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
Posséder les aptitudes médicales requises.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Théorie : Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation.

Théorie : Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Pratique : Avoir les compétences nécessaires à la conduite du chariot concerné en situation de travail.

Méthodes pédagogiques

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Organisation par ateliers pédagogiques.
- Apprentissage complémentaire via notre plate-forme E-Learning.
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489.

La formation est animée par des formateurs professionnels titulaires des CACES et titulaires d'une formation à la pédagogie.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DELIVRES

Pour obtenir le CACES, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Evaluation théorique et pratique par un testeur (différent du formateur) certifié et déclaré sur la liste de nos testeurs..

Délivrance d'une Attestation de fin de formation.

En cas de réussite, délivrance du CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté suivant la R489.

Parcours pédagogique

Session de CACES[®] :

- Théorie : 1 jour
- Pratique : 1 jour
- Test pour 2 catégories : 1 jour

CONNAISSANCES THEORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES[®]
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien et maintenance

EVALUATION : TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaire d'une formation à la pédagogie et certifiés CACES

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation Théorique : Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoirfaire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique. Tests CACES: Les tests sont réalisés par un testeurs certifiés INRS sous tablette.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée**
21.00 Heures **3** Jours **Effectif**
De 3 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Marie Elise DEWARUMEZ
Chargée de Mission

Tél. : 0559607150
Mail : med.gescof@gmail.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur **Mon Compte Formation** : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029
1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée> 1,20 m - RS 6867
2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 6868

